

AVENANT 64 S

à la CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE L'INDUSTRIE DES CUIRS & PEAUX

Comme suite à la REUNION PARITAIRE NATIONALE CUIRS & PEAUX, qui s'est tenue le mercredi 14 janvier 2015 au 122, rue de Provence 75008 PARIS, l'organisation patronale FEDERATION FRANCAISE de la TANNERIE-MEGISSERIE, d'une part, et les Organisations syndicales, ci-dessous, signataires, d'autre part, ont convenu ce qui suit :

Article 1 : SALAIRES

Concernant le personnel "OUVRIERS", rémunéré à l'heure, les salaires minima nationaux professionnels sont fixés ainsi :

Catégories	Coefficients	au 1er janvier 2015	
		Taux horaires en euros	Salaires bruts mensualisés en euros
OS1	135	9,66	1 465,13
OS2	143	9,80	1 486,37
OQ	155	10,17	1 542,48
OHQ	170	10,90	1 653,20

Les salaires bruts mensualisés ont été calculés sur une base de 151,67 heures pour 35 heures hebdomadaires effectivement travaillées.

Article 2 : APPOINTEMENTS

Concernant les personnels "EMPLOYES", "TECHNICIENS & AGENTS DE MAITRISE" et "CADRES", le POINT MENSUEL est fixé à **8,75** euros, à compter du 1er janvier 2015.

Les appointements bruts mensuels minima, base 35h/semaine, de ces trois catégories de salariés, sont calculés en multipliant la VALEUR DU POINT par le COEFFICIENT affecté aux emplois occupés par ces salariés.

Article 3 : Article 13 alinéa F de la CCN Industrie des Cuir & Peaux :

" La présente Convention ne déterminant que des barèmes de salaires minima, la fixation des salaires réels fait l'objet d'accord par entreprise ou par localité."

Article 4 : Egalité salariale : salaires des femmes (Article 27 bis CCN Cuir & Peaux)

"Les salaires réels des femmes seront égaux à ceux des hommes, à emploi de valeur égale et dans les mêmes conditions d'activité et de rendement".

Paris, le 14 janvier 2015

FEDERATION FRANCAISE DE LA TANNERIE-MEGISSERIE

FEDERATION DE LA CHIMIE - FORCE OUVRIERE

FEDERATION TEXTILE HABILLEMENT CUIR C.G.T.

FEDERATION DES SERVICES C.F.D.T.

FEDERATION NATIONALE AGRO ALIMENTAIRE
C.F.E - C.G.C - F.N.A.A.

FEDERATION CMTE - C.F.T.C.

The image shows several handwritten signatures in black ink. One signature is clearly legible as 'Alice'. Other signatures are more stylized and difficult to read. The signatures are placed over the names of the federations listed on the left side of the page.